

BEAUFORT SUR GERVANNE

Article extrait du Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme -1901

Auteur A . Lacroix

I. - La seigneurie

A 15 kilom. nord-est de Crest, un bourg assez bien bâti, malgré l'étroitesse de ses plus vieilles rues, domine la verte vallée qu'arrose la Gervanne, affluent de la Drôme : c'est Beaufort. Assis presque au sommet d'une colline, il est entouré des hauteurs boisées de Col de Veraud sur Eygluy et de Lozeron sur Gigors. Son nom peut lui venir d'une solide forteresse, œuvre de ses premiers seigneurs ou d'une tour romaine destinée à maintenir une population robuste et indépendante. Le passage suivant de M. Denis Long semble confirmer la dernière hypothèse : « *On a trouvé à Beaufort, dit-il, un amas de fragments de lames d'épées, de lances, de faucilles, de bracelets, une baguette très aiguë de plus de cinq décimètres de long et une statuette d'Hercule en bronze* » (1).

La découverte d'une inscription en deux fragments, dont l'un est perdu et l'autre conservé à Montélimar chez M. Vallentin, président de la Société d'Archéologie de la Drôme, corrobore ces renseignements. En voici le texte, la transcription et la traduction (2) :

COLL. VENATOR.	Collegium Venatorum Deensium
DEENSIVM ET QVI MI	et qui ministerio arenario
NISTERIO ARENARIO	funguntur (loco) dato ex decreto
FVNGVNT. D. EXD. S. V.	decurionum solverunt votum.

Traduction : « *Le collège des chasseurs Diois et ceux qui sont chargés du service des arènes ont acquitté leur vœu dans un local obtenu par décret ries décurions.* »

M. Long pense que le vœu avait été fait à Diane ou à Silvain et que l'inscription se lisait sur le support de la statue ; d'autres auteurs indiquent la déesse Andarta, plus spécialement honorée dans le Diois.

Ce collège ou association de chasseurs alimentait l'amphithéâtre de la capitale des Voconces de taureaux, d'ours, de sangliers, de loups et de cerfs, et J. Ollivier affirme que les jeunes patriciens gallo-romains se livraient à ces exercices pour développer leurs forces et montrer leur courage. Bien que l'inscription ait été trouvée dans les ruines du Monastier-Saint-Julien, où, plus tard, l'abbaye de

Léoncel posséda un cellier et un prieuré, elle intéresse également Beaufort qui, en 1552, y ensevelissait ses morts près d'une chapelle dédiée à Notre-Dame.

Une autre preuve de l'antiquité du lieu se tire de l'existence d'un chemin pour les muletiers de Lyon à Marseille, mentionné en 1579, et abandonné depuis la chute du pont sur l'Isère à la Sône et la peste de 1586. Cette voie antique, remplacée aujourd'hui par le chemin de St-Jean-en-Royans à Nyons, devait probablement exister déjà au temps des Gaulois établis au sommet du mont Velan et dans les gorges d'Oublèze (3).

Il est impossible, faute de documents, de remonter au delà des premiers âges féodaux ; mais, au XIIe siècle, les évêques de Die et les comtes de Valentinois sont installés à Montclar et à Beaufort formant un seul mandement. Dès 1203, un Dauphin de Viennois devait 11 000 sols à Aimar de Poitiers pour Montclar et, en 1245, ce dernier ou son fils s'engageait à soutenir le Dauphin dans toutes ses guerres. La rivalité constante des comtes de Valentinois et des évêques avait engagé les Poitiers à réclamer la haute protection des comtes d'Albon. Aussi voit-on, en 1332, un autre Aimar se déclarer vassal de Guigues, dauphin, pour Montclar, Beaufort et son territoire, à l'exception du Monastier, appartenant à l'évêque de Valence et Die. Pareille reconnaissance fut renouvelée en 1380 (4).

Le dauphin Humbert II, en 1349, et le comte de Valentinois Louis II, en 1419, ayant donné leurs états à la France, Beaufort dépendit, dès lors, du domaine royal. Aussi Louis XI, encore dauphin, en 1447, récompensa-t-il les services des frères Charles et Jean de Caqueran, originaires d'Asti en Piémont, par le don des châteaux et seigneuries de Beaufort et Plan-de-Baix et de ses droits à Montclar (5). En 1521, Catherine Adhémar, veuve d'Antoine de Clermont-Montoison et Blanche Adhémar, veuve d'Aimar d'Urre, possèdent le fief qui échoît par héritage à Louis d'Urre, fils de Blanche, et par vente à la famille d'Arbalestier, originaire de Châteaudouble. Celle-ci acquit encore, au xvne siècle, d'Antoine d'Hostun la portion de Nicolas du Peloux et d'Anne d'Urre, et Charles d'Arbalestier, fils ou petit-fils de Jean, devint l'unique possesseur de Beaufort, vers 1650, par acquisition du roi, au prix de 17,250 livres, et Paul en rendit hommage à la Chambre des Comptes en 1680.

Les ventes à réméré des terres domaniales n'étaient jamais définitives et les acquéreurs, d'ordinaire simples engagistes ou fermiers, se succédaient rapidement, car Beaufort passa des d'Arbalestier aux Truchet, venus d'Auvergne. Madeleine, fille de Florimond, l'un d'eux, colonel et inspecteur des troupes royales, épousa, vers 1730, Charles-François-Elzéar de Vogué, capitaine de dragons, qui transmit ses droits aux de Clerc de Ladevèze, originaires du Languedoc, derniers seigneurs du lieu, où leurs armes se voient encore sur les murs de l'horloge communale : d'azur au chevron d'or, chargé de trots tourteaux de gueules, accompagné de trois pommes de pin d'or avec la devise : *Avorum virtute clara* (illustre par la valeur des ancêtres).

II. - Les vassaux

La féodalité était une association où le seigneur promettait protection au vassal et celui-ci, dévouement et soumission au seigneur. A Beaufort, la population reconnaissait les comtes de Valentinois, vassaux eux-mêmes des Dauphins, comme on l'a vu. Elle ne devait pas être bien nombreuse, si l'on en juge par un acte de 1447, qui la réduit à 32 chefs de famille, dont 11 extrêmement pauvres et un seul noble, Jean d'Arbalestier. En attribuant 5 personnes à chaque ménage, on arrive à 160 habitants, et 6 à 192. Le cadastre de 1579 en accuse 125 et 60 forains (6); mais un document officiel de 1637 réduit ce nombre à 59 et à 7 forains. Il ajoute que le territoire de la commune est aride, sec et léger et qu'une paire de bœufs et deux mulets suffiraient à le labourer tant il est exigu, ayant « *en tout sens la portée d'un mousquet.* » Des 1,192 sétérées d'étendue en 1579, il n'en restait plus que 795 de taillables en 1637.

Les guerres du XVIe siècle et la peste de 1586 avaient grevé le pays de dettes et anéanti son commerce ; ses meilleurs fonds appartenaient à MM. de Montclar, de Brotin et de Blagnac (d'

Arbalestier). En outre, le roi y percevait des censés pour le four et le moulin et une dîme ou vingtain pour l'entretien des murs d'enceinte, à la cote 20e pour les grains et le vin, affermé 40 livres, à raison d'un sétier par 25 sétiers de grains et d'une charge de vin par 20 charges. En 1505, le châtelain, chargé de la recette des droits du roi, accusait 50 sétiers de blé des censés établies, lors de la concession de chaque parcelle du sol, 2 des albergements ou baux à long terme, 20 de la dîme ou vingtain, 130 des moulins, 68 poules, 5 livres du notariat, 3 florins du ban champêtre (amendes de police), autant du pulvérage exigé pour le passage des bêtes à laine, etc. (7).

A cela se réduisaient les impôts d'alors avant la création des tailles ou impôt foncier, sous Charles VII et Louis XI, son fils. La somme annuelle exigée, d'abord assez faible, s'éleva sensiblement peu à peu et l'exemption des terres nobles ne tarda pas à la rendre très lourde. Un ancien compte consulaire de 1579 accuse, en recettes, 728 écus ou 1484 livres et, en dépenses, 680 écus ou 2040 livres, et celui de 1786, 1395 livres de recettes et 1343 de dépenses, comprenant l'impôt foncier et les charges locales (8).

L'administration communale dut, à l'origine de la commune, se réduire à des assemblées des chefs de famille, sous la présidence du châtelain ; mais avec les tailles naquirent les cadastres et les receveurs généraux et particuliers. Pour assurer le service nouveau, on nomma des consuls qui s'adjoignirent des conseillers et devinrent les exécuteurs des décisions prises dans les assemblées générales.

Pendant le Moyen âge, Beaufort paraît être demeuré un peu étranger aux guerres des comtes de Valentinois contre les évêques de Valence et de Die ; rien ne prouve même que les troupes de Raymond de Turenne, cantonnées à Eygluy, vers 1394, soient venues jusque-là (9). Mais, à la fin du XVI^e siècle, le bourg est pris et repris par les catholiques et par les réformés, à partir de 1569, notamment.

Selon d'Aubais, La Roche et La Bessonnière, capitaines protestants, surprirent la place en août 1569 et de Gordes, lieutenant général en Dauphiné y dirigea aussitôt des troupes qui les en délogèrent. Les Mémoires des frères Gay racontent avec détails une expédition des capitaines Chabanas, Appaix et autres, du 25 juillet 1574 qui rendit Beaufort aux réformés, en chassant les soldats de Sarralus, lieutenant de La Tour de Baumes, qui y fut tué.

Toutefois, paraît-il, d'après d'Aubais, les catholiques y rentrèrent et en furent expulsés par d'Arces. Celui-ci confia même la garde du lieu au capitaine Maupas avec six hommes. Un état des foules, souffertes pendant les deux ans et demi du séjour de ce gouverneur, accuse 1436 florins et 494 pour les dépenses de Revol, son successeur, pendant dix mois. Enfin, une requête des habitants au conseil politique de Die nous apprend qu'ils avaient tenu « *pour ceulx de la religion réformée depuis 1576 et contribué à iceulx de sommes grandes et insupportables* », en payant les défenseurs du château et du bourg depuis la dernière paix. Ils n'obtinrent rien, si ce n'est en 1581, la défense à M. de St-Ferréol de les contraindre à se libérer (10).

L'année suivante, Maugiron chargeait Ozias de garder la place avec 140 hommes, et le 6 décembre, Dansage rasait le château et les murailles (11).

Un comptable municipal de Beaufort a écrit à la première page d'un registre de clôture des comptes consulaires quelques lignes à conserver : « *En après de l'année 1586, dit-il, la « guerre s'est continuée au présent peys, et y a heu famine avec grande mortalité générale et notamment en ce lieu de Beaufort où sont décédées de contagion de peste environ 350 personnes.* » La tradition ajoute que les pestiférés, placés à Claperier, venaient prendre les vivres apportés du bourg sur le monticule de Sarralier.

On sait par l'histoire quels vides créa dans la province cette grande peste, 4228 personnes à Romans seul ayant alors péri.

Selon notre comptable, « *la guerre continua en 1587 au présent peys avec grandes contributions qu'il fallut payer tant à un party que à l'autre; (par) grands contributions en argent, magasins de*

grains, foins et avoynes les uns comme les autres se sont grandement endebtés et embringués. La famine encore régnante (amène) grande mortalité de contagion de peste en plusieurs endroictz de ce peys. »

« En l'année 1588, la guerre civile continue avec grands contributions, magazins, impositions de pionniers pour fere le remparement d'Oste et autres lieux circonvoysins, de fasson que les communes se sont fort embringuées. La mortalité a cessé en ce peys. »

En 1589, l'assassinat d'Henri III met de nouveau la France en grand trouble. *« La guerre a tousjours régné (avec) grands contributions, magazins et autres impositions fort grandes (12).*

A l'appui de ces notes contemporaines, on peut rappeler la venue à Beaufort de l'armée de La Valette, conduite par Saint-Julien et forte de 1000 hommes, laquelle pilla grains, vin, denrées et bétail et causa une perte de plus de 2,000 écus, le logement de 200 hommes de M. de Cugie et autant de M. de Vachères (13).

Fort heureusement la paix renaquit sous Henri IV et ne fut plus troublée à Beaufort qu'en 1687, lors de la condamnation à mort de Louise Moulin, dite la Maréchale, convaincue d'avoir assisté à une assemblée au désert, et en 1716, lors de l'envoi d'une compagnie du régiment Dauphin. Une lettre du marquis de Maillebois, du 20 septembre 1733, recommande la douceur et le bon exemple pour le maintien de l'harmonie et au besoin la punition des auteurs d'assemblées des nouveaux convertis.

Cet exposé succinct de l'histoire de Beaufort doit être complété par quelques notes sur le château, les monuments religieux, les curiosités et la statistique.

Le château fut ruiné en 1582, comme on l'a vu, et un rapport d'experts de 1739 le déclare absolument improductif, la glacière étant hors de service.

Un état des prieurés, cures et chapellenies du diocèse de Die, dressé au XIV^e siècle, ne fait aucune mention de Beaufort; mais, en 1516, il y avait une cure et en 1552, une église ou chapelle dans le bourg dédiée à Saint-Barthélémy et à Saint-Sébastien et une autre au Monastier sous le vocable de Notre-Dame. En 1620, l'évêque ordonnait de reconstruire le chœur de l'église de St-Julien dont, dès 1604, le curé réclamait la restauration. La succursale remonte au 19 avril 1826. M. E. Arnaud date de 1608 le temple protestant et attribue au ministre de Saillans le service religieux. Au nombre des pasteurs de Beaufort figure J. Desaignes, auteur d'un recueil manuscrit des synodes de la province, de 1600 à 1620, dont une copie se trouve aux archives de la Drôme.

L'hôpital, simple mesure aujourd'hui, existait déjà en 1520. Jean-Mathieu Vourey, droguiste à Orthez, lui légua en 1760 une partie de ses biens ; mais un procès en diminua beaucoup le produit. Ce donateur avait tué d'un coup de trident un espion des nouveaux convertis et gagné promptement la Suisse, d'où il passa dans les Pyrénées.

Dès 1625, l'école est dirigée par des instituteurs qui reçoivent de 60 à 150 livres par an.

Population. En 1839 elle est de 414 habitants ; 1860, de 496; en 1873, de 597 ; en 1882, de 519 ; en 1900, de 446.

Contenance. En 1835, bois particuliers 410 hectares, terres 324, vignes 36, prés 26, pâturages 112, rivières et chemins 33, etc. ; total : 949. M. Mermoz, en 1839, évaluait à 21411 fr. le revenu des 915 hectares imposables et à 2446 celui de ses 120 maisons. L'Annuaire de 1900 indique 846 hectares en tout.

Contributions de 1873 : Part de l'Etat 3848 fr. 86 ; du département 1505 fr. 47, de la commune 3249 fr. 72, des non-valeurs 185 fr. 92.

Distances : de Crest, 15 kilom.; de Valence, 43.

Curiosités : Source de Fontagneux qui met en mouvement les artifices et usines de Beaufort, Barthalais, Mirabel et Blacons et fournit d'excellentes truites ; Grottes de la Bourne sous les murs du bourg et Sarzier, un peu plus loin ; Fossiles et empreintes de poissons.

Productions : Soie de qualité supérieure, truffes, fourrages, vin, blé et noix.

Illustrations : Pierre Lombard Lachaux, pasteur à Orléans, maire de cette ville et député du Loiret à la Convention, décédé à Crest en 1807, était né à Beaufort, le 4 juin 1744. C'est là aussi que M. Didier, l'habile artiste en gravure, vient de temps à autre passer quelques jours de vacances.

Mme Jeanne de Flandreysy résume ainsi la carrière artistique et la vie de M. Didier, chez qui « *l'accord a été constant entre la beauté de l'œuvre réalisée et l'élévation de l'âme, de la pensée. Il lui arriva de la sorte d'incarner le type de l'artiste tel que nous le concevons aujourd'hui, tel qu'il se rencontrait naguère : une créature d'élection, appelée à dominer son époque et qui volontairement s'en isole, pleine de mépris pour toute compromission, jalouse de ne point se dépenser en vain et de se garder à l'art, fidèlement, avarement.* »

A. LACROIX.

(1) *Recherches sur les antiquités du pays des Vocontiens*, p. 121-23.

(2) *ALI.MER, Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, X, 85.

(3) *Archives de Beaufort*, CC15. - *Archives de la Drôme*, E, 510

(4) *Archives de l'Isère*, B, 3495- M. U. CHEVALIER, *Inventaire des Dauphins*, n°390. - *Inventaire de la Chambre des Comptes - Inventaire des archives de la Drôme*, E, 510.

(5) *Catalogue des actes du dauphin Louis II*, par M. E. PILOT, I°, 53.

(6) *Archives de Beaufort*. â€” *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, XXXIV, p. 78.

(7) *Inventaire de la Chambre des Comptes*.

(8) *Inventaire des archives de Beaufort*, CC, 6 et 14.

(9) M. U. CHEVALIER, *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, p. 368.

(10) *D'AUBAIS*, I°, 109, 187. â€” *Mémoires des Gay*, p. 40. â€” *Archives de Beaufort*, série EE.

(11) *Archives de Beaumont-les-Valence*.

(12) *Archives de Beaufort*, CC, 7.

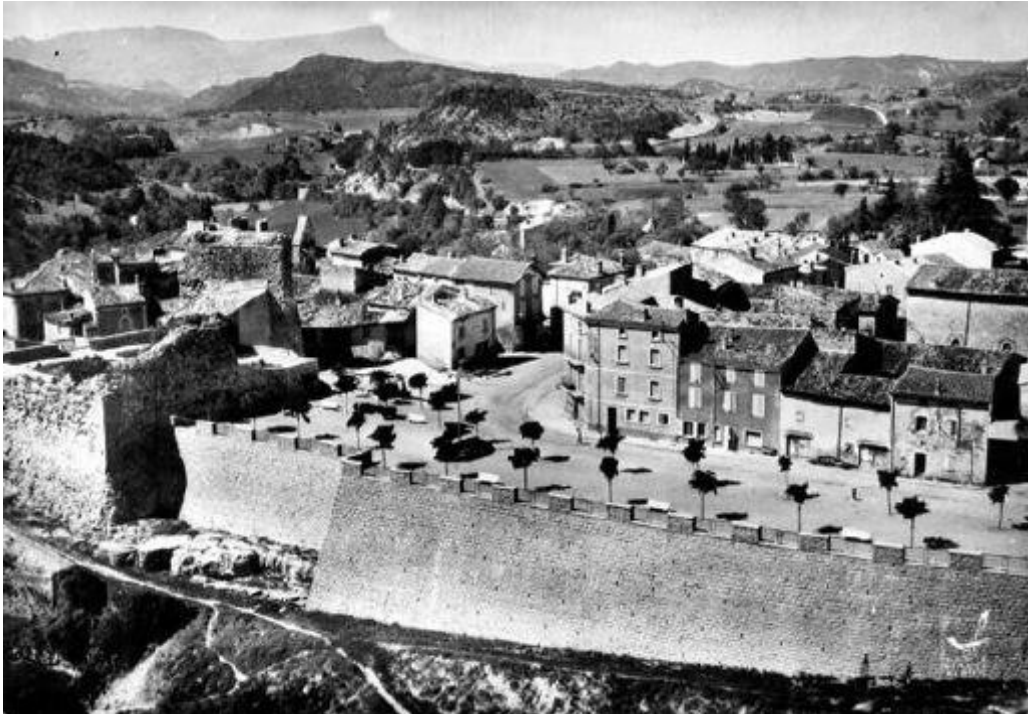
(13) *Archives de Beaufort*, série EE.



1910



1950



1960



Passport établi le 16 août 1818 au nom du Roi par le Préfet de la Drôme M. du Bouchage, pour Jean Louis Granjon se rendant chez des parents à Genève.



1900-1910



1905



La DROME PITTORESQUE - BEAUFORT sur GERVANNE - Le Quartier Neuf

1905

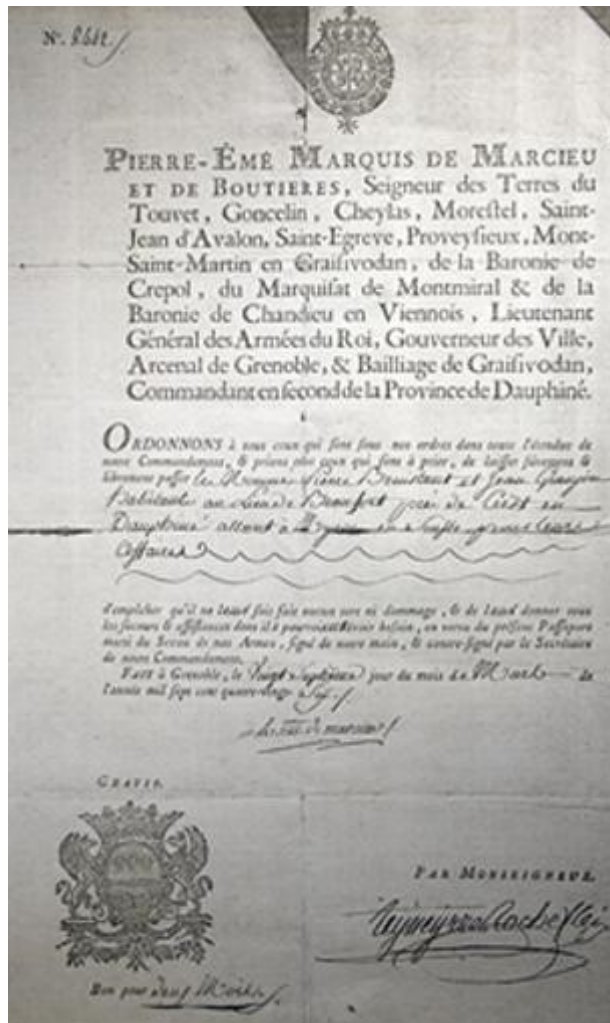


La DROME PITTORESQUE

1440 Beaufort-sur-Gervanne — La Grand'Rue

G. Artige fils, Edite/Aubenas, (Ardèche)

1905



Laissez-passer délivré en 1787 pour Pierre Bénistant et Jean Granjon pour leurs affaires